

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n° DB 2026-041

Date de la convocation : 26/02/2026

Membres en exercice : 26

Membres présents : 23

Membres votants : 23

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : Mesdames Séverine LALLEMENT, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Anne LESCUYER, Anne SEMBENI et Messieurs Jean-Pol ARNOULT, Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Pascal COLSON, Dominique DANNEAUX, Pierre DEMISSY, Jean de POUILLY, Elie DORIDO, Benjamin GROFF, Robert HAAS, Johan HABERT, Pierre LAURENT-CHAUVET, Jean-François LE GALL, Yves LEROY, Gérald LORFEUVRE, Désiré NANJI, Pierre PORTRON, René SALEZ et Charles VAN DEN BERGH,

Secrétaire de séance : M. Roland CANIVENQ.

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TRES
PETITES ENTREPRISES A EI MARTINS FREDERIC**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2021/143 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux projets des TPE,

Vu la délibération n°DC2024/085 du Conseil communautaire du 3 octobre 2024 approuvant la nouvelle convention relative à la complémentarité de l'action publique entre la Région Grand Est et la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise dans le champ des aides aux entreprises,

Vu la délibération n°DC2026/038 du Conseil communautaire du 16 avril 2026 déléguant au Bureau communautaire l'examen et l'attribution des demandes de subvention au titre des dispositifs communautaires en matière de développement économique,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements structurants liés aux petits projets de création/développement/reprise d'entreprise ne pouvant pas être financés par le biais d'autres aides publiques,

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 09/06/2026
Et de sa publication ou notification le 09/06/2026**

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité :

➤ **d'ATTRIBUER la subvention suivante :**

Dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	Commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention 30%
27	EI MARTINS Frédéric	MARTINS Frédéric	Traiteur, restauration sur place et à emporter	BAIRON ET SES ENVIRONS	Aménagement d'un laboratoire de préparation et d'un espace de stockage dans le cadre de l'ouverture d'un commerce de service traiteur	22 837.99€	5 000€ (montant plafond)

➤ **AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir**

Le secrétaire de séance,

Roland CANIVENQ

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

